



Commune de CUVAT  
Mairie  
1, place de l'Eglise  
74350 CUVAT

# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CUVAT

## Séance du 03 avril 2023

Le 03 avril 2023 à 20 heures, les Membres du Conseil Municipal de CUVAT, se sont réunis au lieu ordinaire des séances, la Salle Polyvalente, sur convocation en date du 27 mars 2023, effectuée en application de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Julie MONTCOUQUIOL, Maire.

<b>Conseillers élus en fonction</b>	<b>15</b>
<b>Présents à l'ouverture de séance</b>	<b>14</b>
↳ <u>La Maire</u> : Julie MONTCOUQUIOL	
↳ <u>Les Adjoints au Maire</u> : Jacques JAMES, Sandrine REBELLE, Jacques COESNON	
↳ <u>Les Conseillers Municipaux</u> : Nadia DERRIEN-MOLLIER, Didier TERRIER, Philippe CLERJON, Emilie LAVOREL, Claire DÉPIGNY-SOUVRAS, Henri MASSON, François RIGNOT, Martine LACROIX, Benoît CHAMOT, Jacqueline SIMONOTTI	
<b>Absents excusés avec procuration</b>	<b>01</b>
↳ Jessica DA COSTA donne procuration à Jacques JAMES	
<b>Absents excusés</b>	<b>00</b>
<b>Absents</b>	<b>00</b>

**Quorum** : 08 (majorité des Conseillers Municipaux en exercice).

*(n'entre pas dans le calcul du quorum le Conseiller Municipal empêché qui donne procuration pour voter en son nom)*

Le quorum est atteint avec 14 présents au moment de l'ouverture de la séance.

**Secrétaire de séance** : Martine LACROIX

### **Ordre du jour** :

- Désignation du Secrétaire de séance
- Adoption du procès-verbal de la réunion du 06 mars 2023
- Délibérations :
  - \* n° 2023/04/01 : Finances – Approbation du Compte de Gestion 2022 dressé par Madame Chantal ANDRIANAIVORAVELO et Monsieur Bertrand FARAUT, Receveurs
  - \* n° 2023/04/02 : Finances – Approbation du Compte Administratif 2022
  - \* n° 2023/04/03 : Finances – Affectation des résultats 2022
  - \* n° 2023/04/04 : Finances – Vote des taux d'imposition 2023 des taxes directes locales
  - \* n° 2023/04/05 : Finances – Adoption du Budget Primitif 2023
  - \* n° 2023/04/06 : Finances – Sécurité routière – Demande de subvention au titre des Amendes de Police
  - \* n° 2023/04/07 : Ressources Humaines – Création d'un emploi permanent statutaire (Agent d'Animation Périscolaire)
  - \* n° 2023/04/08 : Ressources Humaines – Création d'un emploi permanent statutaire (Agent d'Animation Périscolaire)
  - \* n° 2023/04/09 : Ressources Humaines – Recrutement d'un vacataire
  - \* n° 2023/04/10 : Services Périscolaires – Horaires et tarifs 2023/2024
  - \* n° 2023/04/11 : Services Périscolaires – Approbation du règlement 2023/2024
- Commissions Communales
- Informations diverses
- Questions diverses.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 06 MARS 2023**

En l'absence de remarques, le Conseil Municipal adopte, à la majorité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 06 mars 2023.

## DÉLIBÉRATIONS

**N° 2023/04/01** : Finances – Approbation du Compte de Gestion 2022 dressé par Madame Chantal ANDRIANAIVORAVELO et Monsieur Bertrand FARAUT, Receveurs

**N° 2023/04/02** : Finances – Approbation du Compte Administratif 2022

**N° 2023/04/03** : Finances – Affectation des résultats 2022

**N° 2023/04/04** : Finances – Vote des taux d'imposition 2023 des taxes directes locales

**N° 2023/04/05** : Finances – Adoption du Budget Primitif 2023

**N° 2023/04/06** : Finances – Sécurité routière – Demande de subvention au titre des Amendes de Police

**N° 2023/04/07** : Ressources Humaines – Création d'un emploi permanent statutaire (Agent d'Animation Périscolaire)

**N° 2023/04/08** : Ressources Humaines – Création d'un emploi permanent statutaire (Agent d'Animation Périscolaire)

**N° 2023/04/09** : Ressources Humaines – Recrutement d'un vacataire

**N° 2023/04/10** : Services Périscolaires – Horaires et tarifs 2023/2024

**N° 2023/04/11** : Services Périscolaires – Approbation du règlement 2023/2024

## COMMISSIONS COMMUNALES

### **1°/ Commission « Communication »**

*Présenté par Monsieur Jacques JAMES*

Le numéro de printemps de la Gazette est en cours de préparation.

*La date de la prochaine réunion n'a pas été arrêtée.*

### **2°/ Commission « Développement Durable, Mobilités et Sécurité Routière »**

*Présenté par Madame Claire DÉPIGNY-SOUVRAS*

2.1. La Commission s'est réunie le 10 mars 2023 avec l'ADDEAR pour la pré-sélection de plusieurs candidats pour des projets de produits végétaux.

2.2. La Commission s'est réunie le 31 mars 2023 et a traité des dossiers suivants :

\* Etude sécurité routière

La Commune a reçu les devis de trois entreprises et en a sélectionné une.

La priorité est donnée aux projets Route de Proméry et Route de Burgaz.

\* Journée de l'Environnement

La date est reportée au samedi 16 septembre 2023.

Des associations vont être contactées en ce sens pour animer la journée.

\* Projet terrains agricoles (ADDEAR)

Plusieurs candidats ont été présélectionnés.

Deux souhaitent s'installer sur une même parcelle.

Deux propositions d'implantation ont été étudiées. Une a été retenue.

\* Terrains agricoles (location)

La Commission retient la solution du bail commodat sur une durée maximum de 2 ans.

\* Chemin des Trébilles

L'inauguration est prévue le 12 mai 2023 à 18 heures. Elle se déroulera au carrefour de la Route de Mandallaz et de la Route de Ferrières.

\* Divers

- *Panneaux « interdiction de l'usage de la cigarette dans les lieux publics » et « ramassage des déjections canines »*

Le choix a été fait. La commande va être passée prochainement.

- *Plateforme de déchets verts*

Les incivilités continuent.

La Commission décide de tenter une ouverture deux samedis ce printemps, les 06 et 13 mai 2023.

Une communication sera distribuée dans les boîtes aux lettres.

En cas de non-respect des consignes, la plateforme sera définitivement fermée au public.

- *Questions diverses*

- Monsieur Francois RIGNOT demande si la Commune entend loger les agriculteurs qui vont s'installer par le biais du projet mené avec l'ADDEAR.  
Madame la Maire indique que non, la Commune n'a pas actuellement de logement disponible. Ce point a bien été mentionné aux candidats et fait partie des difficultés à l'installation d'agriculteurs en Haute-Savoie.
- Monsieur Francois RIGNOT demande si la Commune prendra à sa charge l'abonnement et la consommation d'eau des agriculteurs.  
Madame la Maire indique que non.
- Monsieur Henri MASSON souhaite connaître le nombre d'hectares mis à disposition  
Madame la Maire indique que la liste des parcelles et des surfaces était mentionnée dans l'appel à projets lancé avec l'ADDEAR. Il s'agit d'environ 8 hectares.
- Monsieur Henri MASSON souhaite savoir si un « jeune » de CUVAT a postulé pour les terrains.  
Madame la Maire indique que oui mais que sa candidature n'a pas été retenue dans le cadre de ce projet.

*La prochaine réunion aura lieu le 28 avril 2023 à 14 heures.*

**3°/ Commission « Finances »**

*Présenté par Madame la Maire*

3.1. La Commission s'est réunie le 10 mars 2023 avec à l'ordre du jour :

\* Subventions

Toutes les Associations de la Commune ayant sollicité une subvention ont été reçues.  
Ces demandes ont été étudiées.

\* Budget Primitif 2023

La réunion a porté sur le volet Investissement.  
Aucun commentaire n'a été formulé.

3.2. La Commission s'est réunie le 24 mars 2023 avec à l'ordre du jour la prise en compte des décisions adoptées lors de la réunion de travail du Conseil Municipal du 20 mars dernier et les ajustements liés aux dernières informations reçues.

*La date de la prochaine réunion n'a pas été arrêtée.*

**4°/ Commission « Scolarité, Jeunesse, Solidarité Intergénérationnelle »**

*Présenté par Madame Sandrine REBELLE*

La Commission ne s'est pas réunie.

*La date de la prochaine réunion n'a pas été arrêtée.*

**5°/ Commission « Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine »**

*Présenté par Monsieur Jacques JAMES*

La Commission s'est réunie le 16 mars 2023 et a traité les points suivants :

5.1. Urbanisme

*La Commission n'émettant que des avis consultatifs, ceux-ci ne sont désormais plus diffusés.  
Seront inscrits au PV, les dossiers étudiés et les décisions (accord, refus, classement sans suite) prises.*

5.1.1. Dossiers étudiés

5.1.1.1. Certificats d'Urbanisme d'opération

- \* Dossier DCL Expertise pour construction d'une maison individuelle  
parcelle cadastrée section A n° 2072 – Chemin des Emerys
- \* Dossier MASSON Béatrice pour réhabilitation d'un bâtiment existant  
parcelle cadastrée section A n° 3921 – 715, route de Proméry

5.1.1.2. Permis de Construire Modificatif

- \* Dossier MUGNIER Christophe pour modification du terrassement lié à l'abri de jardin/local  
technique  
parcelles cadastrées section A n° 526-527-3296-3301 – 155, route de Tettachenaz

5.1.1.3. Déclarations Préalables

- \* Dossier GUILLOT Laurent pour construction d'une piscine hors-sol, d'une terrasse, de deux  
escaliers, d'une clôture en grillage d'une hauteur de 1,50 m et réalisation d'un enrobé  
parcelles cadastrées section A n° 3744-3775-3776 – 462, route de Ferrières
- \* Dossier ROSSI Franck pour installation de deux panneaux photovoltaïques  
parcelle cadastrée section A n° 3185 – 209, route de la Montagne
- \* Dossier PORRET Hervé/BEC Laurence pour division en vue de construire  
parcelles cadastrées section A n° 917-2021-2022-2539 – 36, route du Murgier
- \* Dossier CHARON Jonathan pour agrandissement de la maison existante et construction d'un  
abri voitures  
parcelles cadastrées section A n° 2230-3004-3006 – 1199, route de Proméry
- \* Dossier TERRIER Pierre-Marie pour construction d'une piscine  
parcelle cadastrée section A n° 3803 – 590, route des Caves



- \* Dossier Atelier Olea pour création d'une piscine, d'un escalier et d'une terrasse  
parcelle cadastrée section A n° 2558 – 710, route de la Montagne
- \* Dossier WERRY Alice pour création de deux fenêtres de toit sur le garage et remplacement de la  
porte du garage par une baie vitrée  
parcelle cadastrée section A n° 3797 – 492, route de Ferrières
- \* Dossier BERGE Nicolas pour construction d'une piscine  
parcelle cadastrée section A n° 3503 – 240, route des Frégnards
- \* Dossier HUBBLE Thomas pour construction d'une piscine de 7 m x 3,50 m  
parcelle cadastrée section A n° 3564 – 347, route de Ferrières

#### 5.1.2. Décisions de la Commune depuis le 22 février 2023

##### 5.1.2.1. Permis de Construire

- \* Dossier CURUTCHET Valérie pour construction d'une maison individuelle en R+1 avec garage  
accolé  
parcelle cadastrée section A n° 4082 – 76, route du Murgier  
→ *avis favorable*
- \* Dossier NICLOSSE Damien/BERNAZ Sandra pour construction d'une villa d'habitation  
individuelle  
parcelles cadastrées section A n° 3824-3828 – lieu-dit « Léchet » – Lotissement « La Clef des  
Champs » (lot n° 2)  
→ *avis favorable*
- \* Dossier SCI MLJ74 pour aménagement d'une ancienne ferme en deux logements dont un logement  
existant à rénover dans le volume existant  
parcelles cadastrées section A n° 3073-3074-3075-3076 – 799, route de Proméry  
→ *avis favorable*

##### 5.1.2.2. Transfert de Permis de Construire

- \* Dossier CABO Amandio à la SCI 2ACD  
parcelles cadastrées section A n° 1148-1151-1451-3623 – 156, route des Voisins  
→ *avis favorable*

##### 5.1.2.3. Déclarations Préalables

- \* Dossier FEULLADE Jérôme pour installation de seize panneaux photovoltaïques  
parcelles cadastrées section A n° 476-477-478-479 – 371, chemin des Combes  
→ *avis favorable*
- \* Dossier THIERSTEIN Philippe pour installation de panneaux photovoltaïques  
parcelle cadastrée section A n° 3249 – 20, chemin de Léchet  
→ *avis favorable*
- \* Dossier MENU Clarisse pour construction d'un garage en ossature bois  
parcelles cadastrées section A n° 1900-3119 – 165, route des Lavorel  
→ *refus*
- \* Dossier JOYEAU Angelina pour construction d'une piscine enterrée de 4,50 m x 9 m  
parcelle cadastrée section A n° 3163 – 83, chemin des Écoliers  
→ *avis favorable suite au dépôt de pièces complémentaires*
- \* Dossier BRIVE-LEVILION Michèle pour construction d'une piscine de 11 m x 3,5 m  
parcelles cadastrées section A n° 4033-4036-4039 – 154, route du Murgier  
→ *avis favorable suite au dépôt de pièces complémentaires*

#### 5.1.3. Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)

4 déclarations ont été réceptionnées en Mairie.

Elles feront prochainement l'objet d'une visite de vérification.

#### 5.1.4. Etude du périmètre du Chef-lieu

La réunion du 07 mars dernier, avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Haute-Savoie et l'Architecte Conseil, a permis de faire un point sur les dernières informations concernant le périmètre de l'étude.

La prochaine réunion est fixée au 31 mars 2023. Elle portera sur le projet architectural envisageable sur le secteur S1 défini dans l'OAP n° 1 – Le confortement du Chef-lieu.

Une nouvelle réunion consacrée à l'étude du périmètre aura lieu le 18 avril 2023.

Tous les membres de la Commission sont invités à ces deux rendez-vous.

## 5.2. Travaux

### 5.2.1. Route des Caves

Une mise à jour du devis a été sollicitée pour la réalisation du busage du fossé et du trottoir depuis le Cimetière jusqu'à la limite de propriété de la Commune, la pose d'un drain et la reprise de l'enrobé de l'autre côté de la chaussée depuis le Chemin des Trembles jusqu'à l'abribus et réfection de l'espace jusqu'à celui-ci.

### 5.2.2. Agglomérations

Un devis a été demandé en vue de commander les panneaux « Cuvat » et « Les Caves » ainsi que le matériel de fixation.

## 5.3. Gestion du Patrimoine

### 5.3.1. Vente de terrains communaux

Il s'avère que le Chemin des Frassettes n'a pas fait l'objet d'une régularisation complète lors de la création du lotissement « Le Marais ». Des démarches vont être entreprises afin de faire aboutir ce dossier.

### 5.3.2. Étude Chef-lieu et bâtiments communaux

#### \* Bâtiments communaux

La réunion, qui a eu lieu le 09 mars dernier, a permis de présélectionner trois candidats parmi les dix-huit.

Étaient invités, les membres des Commissions « Appel d'Offres » et « Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine ».

Une réunion a eu lieu le 23 mars 2023. Elle a consisté en une visite de la Mairie de la part des trois architectes présélectionnés. Tous les membres de la Commission étaient invités.

#### \* Bilan énergétique

La régulation du chauffage au sol a été changée suite aux recommandations du SYANE.

### 5.3.3. Éclairage public

Les ajustements, demandés suite à la mise en œuvre de l'extension de la plage d'extinction au Chef-lieu, ont été réalisés par ESS (Energies et Services de SEYSSEL).

*La prochaine réunion aura lieu le 04 avril 2023 à 18 heures.*

## 6°/ Commission « Vie Associative, Sportive et Culturelle »

*Présenté par Monsieur Jacques COESNON*

La Commission s'est réunie le 21 mars 2023.

Un point a été réalisé sur les prochaines locations : 4 au mois d'avril.

Un point a été fait sur l'avancement du dossier du terrain multisports.

*La prochaine réunion aura lieu le 19 avril 2023 à 17h30.*

## INFORMATIONS DIVERSES

Les informations sont présentées par Madame Julie MONTCOUQUIOL ou les élus concernés.

### 1°/ Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES (CCPC)

#### 1.1. Conseil Communautaire du 28 mars 2023

Les délibérations suivantes ont notamment été prises :

\* Approbation du Compte de Gestion 2022

\* Adoption des Budgets Primitifs 2023 (Général, Eau, Assainissement, Zone des Voisins et Usse et Bornes)

\* Vote des taux 2023 de la Taxe sur les Ordures Ménagères (inchangés)

\* Vote des taux de fiscalité (inchangés)

\* Vote des subventions : Madame la Maire indique qu'elle s'est abstenue, n'ayant pas eu les éléments financiers (compte de résultats, bilan et prévisionnel) nécessaires à la prise de décision pour juger de la demande de subvention de l'IMAA (Instruction Maintenance Aéronautique et Automobile) malgré plusieurs demandes. Monsieur Philippe CLERJON indique que la CCPC devrait les recevoir prochainement.

\* Modification de l'intérêt communautaire pour transférer à la CCPC la compétence opérationnelle sur la mise en œuvre du schéma cyclable

*La prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le 25 avril 2023.*

1.2. Monsieur Philippe CLERJON présentera, lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal, le budget général de la CCPC.

### 2°/ Electricité

Certains des administrés sur la Commune (Les Fontanettes, Le Murgier, Les Caves) et Gorgy sur SAINT-MARTIN-BELLEVUE ont subi une coupure d'électricité liée à :

- un arbre sur ligne HTA, suite au coup de vent du vendredi 31 mars dernier,

- un câble basse tension souterrain en défaut.

Ces deux événements ont mobilisé des moyens importants. Des phases intermédiaires de réalimentation des clients du hameau ont eu lieu en milieu de nuit par groupe électrogène mais cela n'a pas permis d'être maintenu en raison du défaut BT.

Des travaux sont prévus sur les prochaines journées et semaines.

Pour toutes questions, il faut prendre contact avec ESS (04.50.27.28.96) du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et par courriel : [informations@es-seyssel.com](mailto:informations@es-seyssel.com).

### 3°/ Vie de la Commune

Le Conseil Municipal adresse ses félicitations et remerciements au Comité des Fêtes pour l'organisation du Loto qui a eu lieu le 18 mars dernier et dont le succès a récompensé leurs efforts. Plus de 280 personnes ont été accueillies. Bilan positif.

#### 4°/ Don d'organes

L'Association France ADOT 74 propose d'organiser une soirée de sensibilisation et sollicite la Commune pour l'achat d'un panneau « Village ambassadeur du don d'organes ».

Un tour de table est effectué. La majorité des élus est favorable au projet.

### QUESTIONS DIVERSES

1°/ Monsieur François RIGNOT demande, dans le cadre du recrutement d'un vacataire, si l'Agent à remplacer était titulaire.

Madame la Maire indique que c'était le cas.

2°/ Monsieur Philippe CLERJON demande, dans le cadre de l'instauration de la tarification en fonction du quotient familial, le montant des tarifs actuels.

Madame Sandrine REBELLE rappelle des tarifs 2022/2023, à savoir :

- restauration scolaire : 5,60 euros le repas,

- garderie périscolaire : 1,50 euros la demi-heure.

Elle ajoute que les collectivités mettant en place la « cantine à 1 euro » perçoivent une aide de l'Etat d'un montant de 3 euros par repas facturé pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1.000 euros.

3°/ Monsieur François RIGNOT demande le coût de revient d'un repas.

Madame la Maire indique prendre en compte la demande qui sera traitée prochainement.

4°/ Monsieur Henri MASSON souhaite savoir si le Conseil Municipal travaille actuellement sur la taxation ou l'interdiction des piscines.

Madame la Maire :

- rappelle que, concernant la tarification liée à la consommation, la prise de position appartient à la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES qui a la compétence de la gestion de l'eau.

Elle précise que certains élus communautaires ont déjà fait cette demande mais que les effectifs actuels du Service de l'Eau ne permettent pas d'obtenir les éléments nécessaires afin d'engager cette réflexion pour le moment ;

- rappelle que, concernant l'interdiction de construction des piscines, la Commission « Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine » ne travaille pas actuellement sur le sujet.

5°/ Monsieur Henri MASSON s'interroge sur les nuisances sonores dues au dépôt de verre après 22 heures.

Madame la Maire indique qu'une signalétique a été mise en place par la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES.

6°/ Monsieur Henri MASSON demande des informations sur les indemnités « chômage » de deux des Agents Recenseurs.

Madame la Maire rappelle que lesdites indemnités sont de la compétence de Pôle Emploi et non de la Commune. Elle précise cependant être en contact avec cet organisme afin de clore ce dossier.

**La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu  
le lundi 08 mai 2023 à 20 heures**

Séance levée à 22h01

**LA MAIRE**  
**Julie MONTCOUQUIOL**



**LA SECRÉTAIRE**  
**Martine LACROIX**

A handwritten signature in dark ink, which appears to be 'Lacroix', written over a horizontal line.